

devoir sur la représentativité syndicale

Par **choupa**, le 11/05/2006 à 19:07

Bonjour,

J'ai un petit problème pour le plan de mon devoir: critères et conséquences de la représentativité syndicale.

mon plan est le suivant

intro

I. Critères

A.conception générale

-règle de concordance

-représentativité des syndicats catégoriels

B.Role respectif des divers critères

-critères quantitatifs des effectifs et audience électorale

-critères quantitatifs

-indépendance

-expérience et ancienneté

-autorité compétente

II. Conséquences

mais là le hic je ne vois pas comment l'aborder.

Pourriez-vous m'aider svp

Merci de votre aide

Par **mathou**, le 12/05/2006 à 20:30

On est en train de le voir et on ne développe pas vraiment donc je ne peux pas trop t'aider... à froid je me demanderais pour qui sont les conséquences, les délégués syndicaux, avec les spécificités de leur statut et les droits qui leur sont accordés, et les salariés syndiqués

:?

représentés avec leurs droits Image not found or type unknown

Par **choupa**, le **13/05/2006** à **10:34**

Ok merci beaucoup.
Je pensais également l'aborder de cette manière là également.

Merci beaucoup

Par **choupa**, le **13/05/2006** à **10:35**

Si tu veux quand j'aurais ma correction je te donnerais le corrigé

Par **mathou**, le **13/05/2006** à **12:43**

:))

C'est gentil, merci Image not found or type unknown

Par **choupa**, le **25/09/2006** à **10:29**

Salut mathou,

je viens de recevoir mon devoir sur la représentativité syndicale et comme promis je te donne mon plan :

I. Critères

A. Conception générale

1. règle de concordance
2. représentativité présumée et prouvée
3. date d'appréciation
4. représentativité des syndicats catégoriels

B. Rôle respectifs des divers critères

1. critère quantitatif des effectifs
2. indépendance
3. expérience et ancienneté

4. autorité competente

II. Consequences

A. defense des salariés

1. action revendicative
2. action en justice des syndicats

B. La gestion du "social"

1. syndicalisme gestionnaire
2. paritarisme

j'ai eu 18/20

Par **choupa**, le **25/09/2006** à **10:32**

et voici le plan de correction que l'on m'a donné

I. les criteres de la representativité syndicale

- A. les differents criteres
- B. la presumption irrefragable de representativité

II. Les consequences de la rpresentativité d'un syndicat

- A. les prerogatives conférées par la loi au sein de l'entreprise
- B. les prerogatives dépassant le cadre de l'entreprise